

|  |
|--|
| <b>PASTORALE DES FUNERAILLES</b><br><b>Mission de bénévole au sein d'équipes funéraires paroissiales (h/f)</b> |
|--|

*Références : mission de bénévole au sein d'équipes funéraires paroissiales – pastorale des funéraires*

L'Eglise, lorsqu'elle accueille une famille en deuil et lorsqu'elle célèbre des funéraires, manifeste sa solidarité et témoigne de sa foi, en accueillant, en accompagnant, et en célébrant le mystère pascal du Christ, source de Vie.

**Dans ce cadre, la pastorale des funéraires est à la recherche de bénévoles pour renforcer les équipes funéraires en place dans différentes paroisses du diocèse.**

Prendre une part active à l'animation de la pastorale des funéraires implique tout à la fois:

- l'accompagnement fraternel d'une sœur ou d'un frère pour le dernier à-dieu, ainsi que sa recommandation confiante au Père qui aime ses enfants ;
- l'accueil d'une famille atteinte par l'épreuve de la mort et de la séparation, ainsi que le réconfort qu'on peut lui apporter. Tout le groupe social entourant le défunt et sa famille doit également être accueilli et réconforté ;
- le témoignage public, rendu à la foi au Christ mort et ressuscité, qui nous conduit vers la vie éternelle ;
- la liturgie de l'Eglise qui prie pour ses enfants défunts.

La responsabilité peut être accomplie seul ou en couple. En tant que membre d'une équipe funéraires, chaque bénévole reçoit une formation pastorale et liturgique. Chaque équipe intervient en accord avec l'équipe paroissiale, en vertu d'une lettre d'envoi en mission signée du prêtre modérateur. Chaque équipe est également invitée à relire régulièrement sa pratique avec un des prêtres de la paroisse.

Engagement à envisager sur la durée, pouvant occuper une ou plusieurs demi-journées par semaine. Il peut être à géométrie variable selon les disponibilités de chacun.

**Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez avoir des informations complémentaires sur le profil des bénévoles recherchés, n'hésitez pas à prendre contact avec :**

L'équipe « Bénévoles en Eglise »  
Tel : 04 38 38 00 66 / Email : [benevoleseneglise@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:benevoleseneglise@diocese-grenoble-vienne.fr)  
Permanences à la Maison Diocésaine : mardi et jeudi (9h30-12h00 / 14h00-17h00)